

# Stages Sécurité Routière Vacances de la Toussaint 2010 Au dessus des volcans à Saint-Nectaire...

Dans la région des volcans d'Auvergne, à Saint-Nectaire, capitale du fromage et du thermalisme.

Le centre de Vacances du manoir du Vignet a bénéficié d'une rénovation excellente qualité.

Chambres de 4 à 8 lits avec sanitaires, salle à manger avec cheminée, four à pain, nombreuses salles d'activités, un parc de 18 hectares, et une piscine couverte avec nage à contre-courant et bain bouillonnant...

\*\*\*\*\*



# Auto-Mômes de 8 à 12 ans

Dans ce village à échelles des enfants, ils apprendront à découvrir les règles de la vie citoyenne, telles qu'ils les connaissons dans quelques années. Ils feront vivre le village, en allant à la mairie pour élire le conseil municipal, en animant son école, son garage, ses commerces, sa gendarmerie. L'apprentissage de la conduite se fera en tenant compte des règles de sécurité, de la signalisation et du code de la route. Au volant de la petite voiture à moteur avec boîte de vitesse et pédalier, ils prendront conscience des difficultés de la route. Accueillis dans un site naturel privilégié, ils prendront également le temps de découvrir l'environnement en organisant des balades. Des grands jeux de plein air compléteront agréablement ce programme.

\*\*\*\*\*

# Moto-Mômes de 8 à 12 ans

Grâce à une écurie de mini-motos, PW 50 et KTM 50, adaptés à l'âge et la taille de chaque enfant, une progression adaptée développera l'équilibre, les réflexes sur circuit aménagé au cœur du centre de vacances. Seront organisés également des grands jeux, des balades en forêt et la baignade à la piscine couverte du centre.

\*\*\*\*\*

## **SEJOURS Du 24 au 29 OCTOBRE 2010**

Les enfants sont attendus directement sur le site du séjour.

Possibilités de prise en charge des enfants selon différentes villes.

**TRANSPORT Aller-Retour en supplément :**

Clermont 12 €

Lyon 40 €

Grenoble 94 €

Paris 99 €

\*\*\*\*\*

**TARIF du séjour AUTO-MOMES**

**TARIF du séjour MOTO-MOMES**

**191€**

\*\*\*\*\*

### **Conditions d'inscription :**

- priorité aux adhérents
- un chèque d'arrhes de 50 % du prix du séjour
- 1 enveloppe autocollante affranchie et libellée à votre adresse
- 4 timbres tarif en vigueur
- le bulletin d'inscription rempli
- un chèque de cotisation 2010 de 20 € libellé à l'ordre du CAES de l'ex-SNEPC pour les non-adhérents

\*\*\*\*\*

Après la date de clôture des dépôts de dossiers, vous recevrez directement un courrier pour vous confirmer l'inscription.

\*\*\*\*\*

Le solde des séjours sera à régler entre un mois et quinze jours avant le début du séjour, **sans relance de notre part** et uniquement adresser à Mlle Christelle LABAUME 8, route des Ferrières 03310 NERIS-LES-BAINS.

Merci de votre compréhension.

\*\*\*\*\*

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**SECURITE ROUTIERE TOUSSAINT 2010**

A retourner à Mlle Christelle LABAUME - adresse à demander au CAES :

Katia : 01.40.81.37.83 ou caesexsnepc@free.fr

**AVANT LE 31 AOUT 2010**

accompagné des documents demandés dans la rubrique «Conditions d'inscription»

**IDENTITE DE L'AGENT**

NOM Prénom : .....

Adresse : .....

..... Tel : .....

Adresse Internet : .....

Fonction : .....

Adhérent CAES 2010 : OUI NON

**IDENTITE DE L'ENFANT :**

NOM Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Age : ..... Sexe : .....

Intitulé du séjour : .....

Séjour choisi n° ..... Dates du séjour : .....

Vous emmènerez directement l'enfant sur place : OUI NON

Si NON précisez la ville de départ : .....

Enfant ayant déjà participé à une colo : OUI NON

une colo CAES : OUI NON

Je soussigné(e) .....

inscrit ..... mon(mes)

enfant(s) ..... au(x)

séjour(s) n° ..... intitulé(s) .....

indiqué(s) ci-dessus et je joins un chèque d'un montant de ..... € à l'ordre du

CAES de l'Ex-SNEPC représentant 50 % du prix du séjour à titre d'arrhes (1 chèque par enfant

et par séjour, merci).

Je réglerai le solde du séjour en chèques vacances : OUI NON

Date et Signature